

*Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu tenue le 19 avril 2022, à 18 heures par conférence web, sous la présidence de Mme Manon Bertrand.*

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

### **Mot de bienvenue**

La présidente de la Caisse, Mme Manon Bertrand, agit comme présidente d'assemblée. Elle est assistée dans l'animation par M. Yves Bisson, directeur général, la secrétaire du conseil d'administration, Mme Catherine Boucher, assistée dans ses fonctions par Mme Sindy Lefrançois, chef d'équipe Soutien à la gestion, le président du comité Coopération, M. Jasmin Dubé et, finalement, par le président du comité de Mise en candidature et président d'élection, M. Réjean Messier. Ces personnes assisteront Mme Bertrand afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect de nos encadrements.

Mme Bertrand déclare l'assemblée ouverte à 18 heures.

Elle informe les membres qu'ils pourront voter en direct sur certains sujets, alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre jours suivant l'assemblée. Une votation en différé sera faite pour la répartition des excédents annuels et des ristournes.

Elle précise que seul un membre de plein droit de la Caisse, admis depuis au moins 90 jours, pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct et en différé. Elle rappelle les conditions qui doivent être respectées pour être éligible au vote :

- être une personne physique âgée d'au moins 18 ans qui réside, est domiciliée ou travaille au Québec;
- être une personne morale ou une société;
- être un membre réadmis membre de plein droit.

Mme Bertrand invite les participants à écouter le message que M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

### **RÈGLES DE FONCTIONNEMENT**

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, les modalités qui faciliteront le bon déroulement, le vote en direct et les interactions sont présentées par Mme Catherine Boucher.

Ces modalités portent notamment sur la façon de poser des questions, de proposer ou d'appuyer une recommandation du conseil d'administration et sur la votation.

Elle mentionne également qu'un maximum de questions et commentaires en lien avec les sujets prévus à l'ordre du jour sera traité, en mentionnant le nom du membre. La Caisse assurera un suivi de toute autre question ou commentaire reçu en communiquant avec les membres par courriel.

## NOMINATION DES SCRUTATEURS

Afin d'assurer le bon déroulement de la votation en direct de cette assemblée, il y a nomination de deux scrutatrices : Mme Karyne St-Denis, adjointe à la direction générale, et Mme Julie Paquette, directrice adjointe Communications et Marketing.

Elles sont chargées de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation, afin que Mme Bertrand puisse communiquer aux membres le résultat des votes en direct. Celles-ci s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

La présidente demande la proposition officielle de l'adoption de la recommandation.

**Il est proposé par (retiré), appuyée par (retiré), tous deux membres de plein droit, et adopté l'unanimité de nommer Karyne St-Denis et Julie Paquette scrutatrices pour cette assemblée.**

## **2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Bertrand invite Mme Catherine Boucher, secrétaire du conseil d'administration, à faire la lecture de l'ordre du jour.

### **Ordre du jour AGA 2022**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 avril 2021
4. Rapport du conseil d'administration
5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
6. Rapport annuel au 31 décembre 2021
7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu
8. Période de questions au conseil d'administration
9. Présentation des scénarios en vue de la votation pour :
  - L'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

- L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et sur le versement de toute somme au FADM
10. Rapport du comité de Mise en candidature
  11. Élection par acclamation
  12. Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents et l'élection des administrateurs

**4 jours plus tard – après la fermeture de la période de votation en différé :**

13. Précisions sur l'annonce des résultats et levée de l'assemblée
14. Suivi des résultats et levée de l'assemblée

Mme Bertrand remercie Mme Boucher et demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires sur cette proposition d'ordre du jour. Aucun commentaire n'est émis.

Elle demande la proposition officielle *de l'adoption de l'ordre du jour*.

**Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 AVRIL 2021**

La présidente mentionne aux participants que le procès-verbal de l'assemblée générale 2021 ne sera pas lu ni résumé ce soir, puisqu'il a été déposé au même moment que l'avis de convocation, sur le site internet de la Caisse, et qu'ils ont donc eu l'occasion d'en prendre connaissance.

Elle demande aux participants s'ils ont des questions ou commentaires sur le procès-verbal. Aucun commentaire ni question n'est soulevé.

La présidente demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 avril 2021.

**Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) et résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2021 soit adopté tel que présenté. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Madame Bertrand présente, tout d'abord, tous les membres du conseil d'administration qui, dans le cadre de leur fonction, représentent les intérêts des membres.

Avant de passer aux principales réalisations de la dernière année, au nom des membres du conseil d'administration et de la direction, elle tient à souligner le départ de trois administratrices. Remerciement fait à Audrey Archambault, Élodie Minguet-Mei ainsi qu'à Jocelyne Dandurand pour leur implication à faire vivre la vision, les valeurs et la nature distinctive de Desjardins et leur souhaite une bonne continuité dans leurs futurs projets.

Mme Manon Bertrand présente ensuite fièrement, au nom des membres du conseil d'administration, la revue des principales réalisations de la Caisse pour l'année financière 2021 :

### UN LEADERSHIP SOCIOÉCONOMIQUE EN APPUI À LA RELANCE.

Étant donné la persistance de la pandémie et de tous ses effets, nous avons poursuivi nos nombreuses initiatives pour soutenir les collectivités et favoriser une reprise économique plus verte et plus inclusive via :

- Le **Fonds du Grand Mouvement** qui demeure l'une de nos initiatives phares pour contribuer à la relance socioéconomique et à la vitalité des régions. Une présentation des projets de notre région qui ont bénéficié de ce soutien sera faite plus tard dans la rencontre.
- Le **Fonds C** qui est un autre levier sur lequel nous nous appuyons pour permettre aux entrepreneurs de reprendre plus rapidement leurs activités et pour protéger les emplois fragilisés en raison de la COVID-19. Localement, c'est une aide financière non remboursable, pouvant atteindre 10 000 \$, qui a été accordée à **11** de nos membres Entreprises pour les aider à réaliser leurs projets de croissance ou de transformation.

Depuis plus de 30 ans, le développement durable et la nécessité d'agir sur les changements climatiques sont inscrits dans l'ADN de Desjardins :

- Annonce d'un ambitieux plan d'action climatique en avril
- Signature d'engagements internationaux reconnus en matière de finance responsable
- Investissements massifs en infrastructures d'énergie renouvelable
- Contribution à l'électrification des transports
- Émission d'obligations durables

Mme Bertrand mentionne que l'année a été jalonnée de multiples réalisations qui démontrent clairement notre volonté d'agir.

Elle ajoute qu'en réponse aux attentes grandissantes des membres, le conseil d'administration a signé une politique de développement durable qui engage la caisse à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance de façon accrue dans la conduite de ses affaires.

## UNE VIE DÉMOCRATIQUE EN EXPANSION

La présidente rappelle aux participants que nous avons tenu une assemblée générale annuelle complète de façon virtuelle pour la première fois le 21 avril dernier. La mise en place de l'authentification des membres, par le biais d'*AccèsD*, avait permis à un nombre record de membres d'exercer leur droit de vote. En effet, l'assistance à l'assemblée a grimpé de 33 %, alors que le nombre de membres qui ont exercé leur droit de vote a été 784 fois plus élevé qu'à la dernière assemblée en présentiel de 2019.

En terminant, elle invite, les membres à consulter notre revue annuelle, disponible sur notre microsite, afin d'obtenir plus de détails sur nos autres réalisations.

## REMERCIEMENTS

Mme Manon Bertrand mentionne que ce sont les gens qui composent une organisation qui la rendent humaine. Elle remercie chaleureusement nos 157 cœurs à l'ouvrage qui, malgré la situation pandémique qui persiste, ont continué à répondre présents pour soutenir les membres, les conseiller et les épauler, malgré qu'eux aussi étaient aux prises avec les effets de la pandémie. Elle remercie aussi M. Yves Bisson, directeur général, qui a su gouverner avec jugement et inspiration et souligne l'excellent travail des membres du conseil d'administration. Elle termine en remerciant nos 61 263 membres de leur fidélité.

## **5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES**

Mme Manon Bertrand présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

- Aucune situation de conflits d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

## **PRÉSENTATION DES RÉSULTATS**

## **6. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2021**

M. Yves Bisson invite les participants à visionner une capsule vidéo sur les faits saillants du rapport annuel de la Caisse.

À la suite du visionnement, il mentionne sa fierté de participer à ces excellents résultats financiers et trouver rassurant de constater la solidité financière de notre grand Mouvement. Il invite à nouveau les participants à visualiser une capsule vidéo à cet effet.

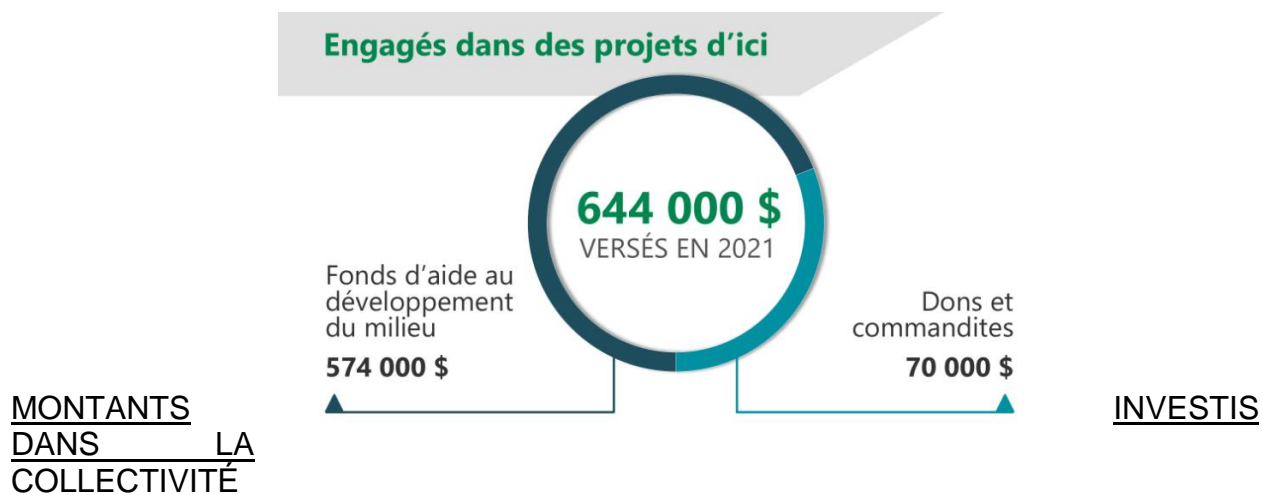
Une fois la capsule terminée, M. Bisson mentionne que ces résultats témoignent de la confiance des membres envers notre coopérative de services financiers et reflètent également la saine gestion des affaires de la Caisse. Ce rendement nous encourage à poursuivre nos efforts pour vous offrir des services et des solutions répondant toujours mieux aux attentes de nos membres.

Par la suite, il invite les membres à faire parvenir toute question ou tout commentaire concernant les résultats financiers via la boîte de messagerie. Aucune question et aucun commentaire n'est émis.

## 7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

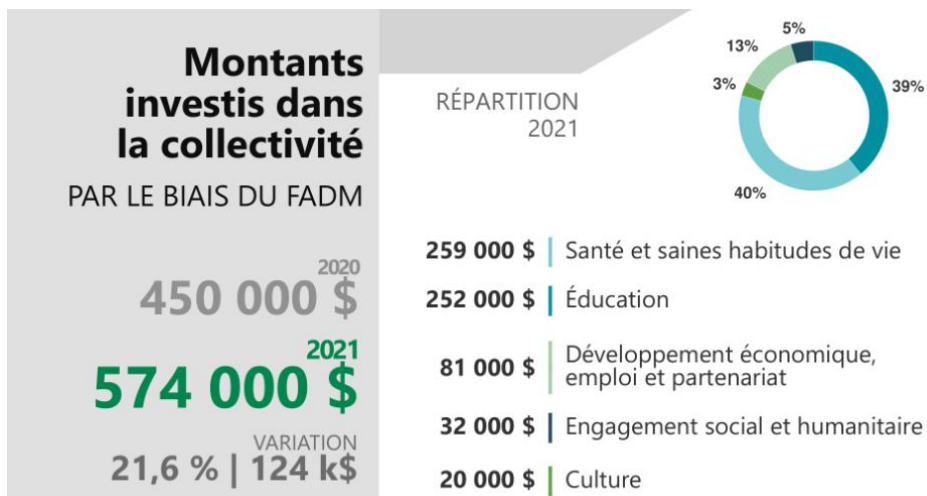
M. Jasmin Dubé, président du comité Coopération, se joint aux animateurs pour présenter le rapport sur l'utilisation du *Fonds d'aide au développement du milieu* et autres engagements dans la communauté. Il débute la présentation en invitant les membres à visionner notre bilan coopératif en images.

Il mentionne ensuite que, malgré le contexte sanitaire qui s'est poursuivi l'an dernier, nous pouvons être très fiers d'avoir été présents pour les organismes, qui jouent un rôle essentiel auprès de la population. En effet, en 2021, la Caisse a octroyé un montant total de 644 000 \$ pour soutenir des initiatives porteuses.



M. Dubé présente également la répartition des sommes investies, par le biais du *Fonds d'aide au développement du milieu* (FADM), selon les différents secteurs d'activité. Il rappelle aux participants les trois priorités d'investissement, soit l'**Éducation**, la **Santé et les saines habitudes de vie** et le **Développement économique** et mentionne que celles-ci ont été respectées.

Il mentionne d'ailleurs que ces priorités sont mentionnées dans la *Politique d'investissement* disponible sur notre microsite. Cette politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM.



## DONS ET COMMANDITES

M. Dubé présente ensuite la répartition des sommes investies en dons et commandites, par secteur d'activité, pour un montant total de 70 000 \$.



## FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

Il présente ensuite le solde du *Fonds d'aide au développement du milieu* de la Caisse au 31 décembre 2021. Ce solde est constitué des fonds qui étaient disponibles au 31 décembre 2020, auxquels a été ajouté un montant de 612 000 \$, adopté lors de l'AGA l'an dernier.

Il ajoute qu'un montant de 574 000 \$ a été investi dans la communauté au cours de 2021, ce qui nous a permis une récupération d'impôt de 152 000 \$. Ainsi, le solde de notre *Fonds d'aide au développement du milieu* au 31 décembre 2021 est de 1,4 million \$.

## Fonds d'aide au développement du milieu

Fonds disponibles au 31 décembre 2020 (réserve)	<b>1 210 k\$</b>
Affectation au FADM adoptée par les membres lors de l'AGA 2020	612 k\$
Somme nette d'impôt utilisée au cours de l'exercice	
Montant distribué	574 k\$
Récupération d'impôt	(152) k\$
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>1 400 k\$</b>

### PLAN D'ENGAGEMENT ET DE PROXIMITÉ

M. Dubé mentionne qu'au cours de la dernière année, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un *Plan d'engagement et de proximité* auprès des membres et de notre communauté. Nous souhaitons ainsi nous donner une vision sur 3 ans de notre engagement et de notre implication dans la communauté.

Il mentionne que, pour ce faire, la Caisse lancera, le mois prochain, une grande consultation afin d'identifier leurs priorités d'investissement dans la communauté par le biais d'un sondage qui sera lancé sur *AccèsD*. Il invite fortement nos membres à y répondre puisque c'est grâce à leur participation que nous pourrions mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes et ainsi soutenir, via le FADM, des initiatives qui correspondent à leurs valeurs.

Il invite, par la suite, la présidente à présenter les projets issus du *Fonds du Grand Mouvement*.

### FONDS DU GRAND MOUVEMENT

Mme Bertrand présente les projets soutenus par le *Fonds du Grand Mouvement*, formidable levier, qui appuie des projets mis sur pied par les communautés et ayant le potentiel de transformer notre société en répondant à des problématiques du milieu.

Elle mentionne que cette année, c'est plus de 4 millions qui ont été remis à des organismes en Montérégie et présente deux projets portés par notre Caisse qui ont eu un réel impact sur notre région, soit :



- Lancement de la coopérative **Alo Richelieu** qui a eu lieu l'été dernier. Alo Richelieu propose un parcours touristique autour de la rivière Richelieu. Elle mise sur des attraits en plein air écoresponsables, pour offrir à sa clientèle une expérience insolite et innovante.
- Lancement, en collaboration avec l'UPA Montérégie, des **bourses AgrEAUenvironnementales** qui visent à encourager les agriculteurs à mettre en place des bandes riveraines sur leur terre. Ces arbres, arbustes et plantes permettront d'améliorer la qualité de l'eau, la biodiversité et la réduction des gaz à effet de serre. Elle profite de l'occasion pour remercier monsieur Sébastien Vasseur, administrateur de notre Caisse, pour son implication dans la réussite de ce projet environnemental, qui aura de grandes répercussions sur l'agriculture durable.

Elle termine ce volet en mentionnant notre fierté d'avoir joué un rôle dans la réalisation de ces initiatives aux retombées positives.

## 8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Bertrand invite maintenant les membres à soumettre toute autre question au conseil d'administration, à l'aide de la boîte de dialogue. Elle assure aux participants que toute question n'ayant pas pu être répondue en direct sera répondue directement avec eux, dans les meilleurs délais.

En l'attente de leurs questions, elle demande à ses collègues, Mme Boucher et M. Bisson quelles sont leurs fiertés 2021, quelle initiative ou projet les a marqués cette année :

- Mme Boucher mentionne que c'est la virtualisation des services, comme la signature électronique, qui est maintenant offerte pour davantage de produits, et la possibilité de rencontrer son conseiller de manière virtuelle.
- M. Bisson mentionne que pour lui c'est la capacité de nos employés à offrir une bonne prestation de services, malgré le contexte. Les équipes sont demeurées mobilisées à travailler dans l'intérêt des membres, malgré le fait qu'elles devaient s'adapter elles aussi à la situation pandémique et au télétravail.
- Mme Bertrand, quant à elle, met de l'avant sa fierté d'avoir collaboré à la concrétisation de projets d'envergure du *Fonds du Grand Mouvement*, en collaboration avec les autres présidents des Caisses du Haut-Richelieu-Yamaska.

Aucune question ni commentaire n'est soumis en direct.

## 9. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION

Mme Bertrand annonce qu'il est maintenant temps de présenter les propositions sur le partage des excédents. Elle remet de l'avant le but de notre assemblée qui vise, entre autres, à permettre le versement des ristournes individuelles et à la communauté. Elle invite les participants à visionner une capsule vidéo qui présente cet élément distinctif de notre coopérative.

À la suite du visionnement, Mme Bertrand annonce qu'il est maintenant temps de voir ensemble comment le rapport annuel 2021 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans les scénarios pour lesquels les membres seront appelés à voter dans les prochains jours. Elle informe les membres que toute la documentation de référence est d'ailleurs disponible en cliquant sur le bouton « Documents », sous la fenêtre vidéo de référence et sera disponible sur notre microsite ou sur demande auprès de la Caisse.

Elle précise que les scénarios recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux et totalement conformes aux encadrements applicables.

### 9.1. ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

La présidente rappelle que nos excédents se chiffrent à 29 500 000 \$ et invite notre directeur général à présenter la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition.

M. Yves Bisson aborde le volet de la ristourne par la présentation et l'explication de la réserve pour ristourne éventuelle.

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS   SUITE	
Solde de l'état de la variation de l'avoir   AU 31 DÉCEMBRE 2021	23 729 k\$
Alimentation du FADM	(685) k\$
Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM	685 k\$
	0 k\$
Alimentation de la RRE	(7 214) k\$
Alimentation de la réserve générale	(16 515) k\$
<b>Solde à répartir</b>	<b>0 \$</b>

| FADM |  
 Fonds d'aide au développement du milieu  
  
 | RRE |  
 Réserve pour ristournes éventuelles

<b>ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS</b>	
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	29 532 k\$
Autres éléments du résultat global de l'exercice	12 099 k\$
Virements réglementaires aux réserves	(21 911) k\$
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice :	
En provenance de la réserve du FADM	422 k\$
En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres*	3 588 k\$
	4 010 k\$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	(2) k\$
Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	1 k\$
<b>Solde de l'état de la variation de l'avoir</b>	<b>23 729 k\$</b>
AU 31 DÉCEMBRE 2021	

| FADM | Fonds d'aide au développement du milieu  
 | RRE | Réserve pour ristournes éventuelles  
 \*Net d'impôt

SUIVE À LA PAGE SUIVANTE

Mme Bertrand invite ensuite les participants à soumettre leur question ou commentaire, s'il y a lieu. Aucune question et aucun commentaire n'est émis.

La présidente demande aux membres qui se propose et qui appuie l'adoption de la recommandation du projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2021 qui sera soumis au vote après l'assemblée.

**Il est proposé par (retiré), membre de plein droit de la caisse, et appuyé par (retiré) également membre de plein droit, et résolu que le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2021 soit soumis au vote après l'assemblée.**

## **9.2. L'ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM**

Madame Manon Bertrand présente la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toutes sommes au *Fonds d'aide au développement du milieu* (FADM) et des taux de ristournes. Elle invite M. Bisson à présenter la recommandation.

M. Yves Bisson présente aux membres la proposition de versement des ristournes membres et des ristournes FADM à l'aide d'un tableau explicatif.

## Proposition de versement POUR L'ANNÉE 2021



\* Les ristournes aux membres (après récupération d'impôts) ainsi que l'alimentation du FADM (avant impôts) sont prises à même la RRE.

Il présente ensuite le tableau explicatif des taux de ristournes et mentionne la nouveauté de cette année soit, la ristourne *Carte de crédit*.

### Adoption des taux de ristournes

RISTOURNE	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS et ENTREPRISES	Équivalent en \$
<b>RISTOURNE VOLUMES<sup>1</sup></b>		
Comptes		<b>658 k\$</b>
Épargne et placements	<b>0,61 \$</b>	<b>568 k\$</b>
Fonds		<b>270 k\$</b>
Prêts et marges de crédit		<b>1 691 k\$</b>
<b>RISTOURNE ASSURANCES<sup>2</sup></b>	<b>23 \$ / 1 000 \$ de prime</b>	<b>616 k\$</b>
<b>RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT<sup>2</sup></b>	<b>0,61 \$ / 1 000 \$ d'achats nets</b>	<b>286 k\$</b>
<b>RISTOURNE PRODUITS<sup>2</sup></b>	Montant de <b>50 \$<sup>3</sup></b>	<b>794 k\$</b>
<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>		<b>4 882 k\$</b>

<sup>1</sup> Soumise au vote lors de l'assemblée.

<sup>2</sup> Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

<sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Mme Bertrand invite les participants à soumettre leur question ou commentaire, s'il y a lieu. Aucun commentaire ni question n'est soulevé sur cette proposition.

Elle demande la proposition de l'adoption de versement pour l'année 2021.

**Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) et résolu d'adopter la recommandation de versements du conseil d'administration. La proposition concernant le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement d'une**

somme au FADM et des taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations de ce soir.

## ÉLECTION

### 10. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Mme Bertrand informe les membres que M. Réjean Messier agira à titre de président du comité de Mise en candidature et que Mme Catherine Boucher agira à titre de secrétaire du comité de Mise en candidature.

Mme Bertrand présente M. Messier qui présentera le rapport du comité.

M. Messier rappelle aux participants la démarche du profil collectif enrichi, soit que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et s'assurer que la Caisse soit bien administrée. Il explique que c'est la raison pour laquelle le conseil d'administration se donne chaque année des cibles de compétences et de représentativité, que l'on appelle le *profil collectif enrichi*. Le conseil d'administration met à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et de ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures. Les personnes qui posent leur candidature doivent démontrer dans quelle mesure ils viendront enrichir la composition du conseil.

Il présente ensuite, au nom de ses collègues administrateurs, leur rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration de ce soir. Il mentionne que : conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 17 janvier 2022, de la façon suivante :

- affichage dans tous nos établissements
- diffusion sur nos canaux virtuels, dont notre microsite et notre page *Facebook*
- affichage sur les écrans en caisse

Il rappelle qu'à la suite de l'adoption de la modification au *Règlement intérieur de la Caisse* lors de l'AGA 2021, l'abolition des groupes a eu lieu pour laisser place à 15 postes universels au sein du CA.

Pour l'assemblée générale de cette année, cinq postes universels sont à combler.

Pour assurer la parité, nous cherchions à recruter quatre femmes et un homme, dans les groupes d'âge suivants :

- 4 postes de 35 à 49 ans
- 1 poste de 65 ans et plus

Les compétences plus particulièrement recherchées étaient :

- Gestion des ressources humaines
- Développement durable
- Communication

M. Messier rappelle aux participants qu'un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la Caisse et est disponible à la Caisse sur demande.

Il présente ensuite toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année :

- Mme Catherine Boudreau
- Mme Joëlle Clar
- M. Jasmin Dubé
- Mme Gabrielle Duquette
- Mme Jacinthe Surprenant

M. Messier mentionne que nous avons donc reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler.

## **11. ÉLECTION PAR ACCLAMATION**

Il peut donc, dès maintenant, déclarer élues par acclamation aux postes du conseil d'administration les personnes candidates suivantes :

- Mme Catherine Boudreau
- Mme Joëlle Clar
- M. Jasmin Dubé
- Mme Gabrielle Duquette
- Mme Jacinthe Surprenant

M. Messier adresse chaleureusement ses félicitations aux élus et souhaite la bienvenue aux deux nouvelles administratrices.

Il cède ensuite la parole à Mme Bertrand.

## **12. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS**

Mme Bertrand donne des précisions sur l'exercice du vote et sur les éléments qui seront soumis au vote par les membres :

- la répartition des excédents annuels (ristournes)
- le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles
- le versement d'une somme au *Fonds d'aide au développement du milieu* (FADM) et les taux de ristourne

Mme Catherine Boucher prend la parole et apporte des précisions quant à l'exercice du vote à l'effet que seuls les membres de plein droit pourront voter, qu'une réécoute de l'Assemblée sera possible, via le bouton « mon vote » dans *AccèsD* ou du lien accessible sur notre microsite, et que les membres n'ayant pu assister en direct à l'assemblée pourront donc voter en toute connaissance de cause.

Elle mentionne également que toute la documentation de référence est disponible sur notre microsite ou sur demande à la Caisse et que les membres ont d'ailleurs déjà accès aux rapports annuels et financiers complets et à la revue annuelle 2021, de même qu'à notre bilan de distinction coopérative qui met en valeur les réalisations de la Caisse.

Elle explique ensuite les deux moyens simples de voter, soit par *AccèsD* en ligne ou *AccèsD mobile* à l'aide du bouton « Mon vote » et à suivre les consignes claires disponibles pour enregistrer votre vote. Elle mentionne l'accessibilité au vote via notre microsite et la page d'accueil du *desjardins.com*. Pour être habilités à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service *AccèsD*. Vous pouvez le faire en contactant la Caisse. La plateforme de votation permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

### **13. OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS**

Mme Boucher précise que, dès minuit ce soir, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'au samedi 23 avril, à 23 h 59.

Elle précise que les résultats de vote demeureront confidentiels jusqu'au moment du dévoilement, soit 24 à 48 après la période de votation, où les votes seront publiés sur notre site internet et disponibles auprès de la Caisse; c'est ce qui mettra fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir.

De plus, la Caisse pourra décider de publier les résultats des votes dans d'autres médiums de communication, afin d'en informer le maximum de membres, comme sur notre page *Facebook*.

Mme Boucher rappelle à nouveau au sujet du partage des excédents que, comme précisé par Mme Bertrand plus tôt, les propositions reçues sont conformes aux scénarios recommandés par votre conseil d'administration et qu'un vote « POUR » ces deux propositions s'avèrent être le scénario le plus avantageux et totalement conforme aux encadrements applicables.

Elle informe les membres que, s'il y avait un vote négatif sur les propositions, l'Assemblée devra se poursuivre à une autre date, afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

Mme Bertrand mentionne la réception d'une question d'un participant : « Combien de personnes sont en ligne présentement? » : 50 personnes sont en ligne présentement, mais un nombre élevé de membres plus élevé sera noté en réécoute.

M. Bisson répond à une deuxième question de membre, soit : « Comment est décidé le 0,61 \$ par 1000 \$ de volume d'affaires? » : c'est une décision Mouvement afin de s'assurer que l'on a une ristourne égale pour le même volume d'affaires d'une caisse à une autre.

Mme Bertrand répond à la question : « Pourquoi exiger 4 femmes et 1 homme dans la recherche de membre du conseil d'administration? » : cela est en vue d'une saine gouvernance; on tente d'avoir la parité homme/femme et puisque c'est 3 femmes qui quittaient notre CA, c'est ce qu'il fallait rechercher pour atteindre notre profil collectif enrichi (qui se veut représentatif du profil de nos membres).

Mme Bertrand remercie à son tour les membres de leur participation, de leur confiance et implication et félicite à nouveau les administrateurs nouvellement élus.

Elle remercie également les administrateurs et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir les membres ainsi que ses accompagnateurs de ce soir pour le bon déroulement de l'Assemblée.

Mme Bertrand termine en souhaitant une bonne période de votation aux membres et les invite à surveiller les prochaines communications sur les résultats.

#### **4 jours plus tard – après la fermeture de la période vocation**

### **14. SUIVI DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration :

- Nombre d'écoutes en direct : 55
- Nombre d'écoutes en rediffusion : 151
- Total d'écoutes : 206
- Nombre de membres ayant voté : 1294



## PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

96,29 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : Adoptée

## PROPOSITION SUR LE VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU (FADM) ET DES TAUX DE RISTOURNES

81,55 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : Adoptée

***Les résultats ayant été publiés sur le microsite et rendus disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 24 avril 2022.***